

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 7 mai 2024, s'est réuni le Jeudi 16 mai 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle communale à Pallud, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents : 47 délégués présents dont 2 suppléants

Nombre de membres représentés : 15

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER
BATHIE (LA)	Joëlle	BANDIERA
BATHIE (LA)	Olivier	JEZEQUEL
BEAUFORT	Séverine	VIBERT
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FLUMET	Michel	JOLY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRIGNON	François	RIEU

MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REUIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MARTHOD	Virginie	VERNAZ
SAINTE HELENE SUR ISERE	Daniel	BUCHE

Délégués représentés :

Hervé BERNAILLE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Yves BRECHE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François DURAND
Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Bérénice LACOMBE
Laurent GRAZIANO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Claudie TERNOY LEGER
Pascale MASOERO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Christelle SEVESSAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jacqueline ROUX
Frédérique DUC	ALLONDAZ	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
Christian FRISON ROCHE	BEAUFORT	Ayant donné pouvoir à Séverine VIBERT
Christophe RAMBAUD	CREST-VOLAND	Ayant donné pouvoir à Christian EXCOFFON
Pierre LOUBET	GILLY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Sylvie RUFFIER DES AIMES
François GAUDIN	GRESY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU
Jean-Claude SIBUET-BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Nathalie MONVIGNIER MONNET	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

**Objet : Contrats - Eau potable - Demandes de subventions – Appel à projet EAU 2024 du Département
– Agence de l'eau**

Rapporteur : M. le Président

Dans le cadre de sa nouvelle politique Eau en faveur de la préservation de l'eau et la sécurisation des populations, le Conseil Départemental de la Savoie met en place un Appel à projets (AAP) qui se décline en quatre volets thématiques :

- « Performance des services » : inciter à la gestion patrimoniale (diagnostic réseaux, plans Système d'information géographique), rechercher l'efficacité des réseaux (réhabilitation des branchements : gestion des fuites et eaux claires) et accompagner la conformité des installations (réhabilitation d'assainissement non collectif),
- « Modernisation et innovation » : développer la mise en place de réseaux intelligents (suivi en temps réel et gestion anticipée des réseaux), rendre autonome en énergie les sites isolés, favoriser l'expérimentation locale (solution de proximité),
- « Valorisation énergétique » : rechercher la sobriété des équipements publics (bilan énergétique), valoriser l'énergie présente dans l'eau (étude sur turbinage, méthanisation, échange de chaleur...),
- « Amélioration de la connaissance de la ressource en eau face au changement climatique » : accompagner les collectivités territoriales afin de mieux connaître, pour mieux gérer, la ressource en eau dans un contexte de changement climatique.

La Communauté d'Agglomération Arlysère a ainsi l'opportunité de présenter 8 projets stratégiques d'investissement, ambitieux et structurants à l'échelle du territoire. Le concours du Département permettra d'obtenir un effet levier significatif pour le lancement de ces opérations dont les démarrages sont prévus sur la période 2024-2025. L'Agence de l'eau sera également sollicitée selon les projets.

➤ **Préserver la ressource en eau potable sur les secteurs Val d'Arly et Plaine**

Notre service eau potable répare chaque année de nombreuses fuites sur le territoire d'Arlysère. Ces fuites engendrent des pertes d'eau très conséquentes et non sans répercussions pour les Communes pour lesquelles l'accès à l'eau potable tend vers une problématique de fond.

Cette perte conséquente d'eau pourrait diminuer si notre service disposait d'appareil de recherche de fuite, permettant de détecter les fuites en continu.

La présente demande vise à équiper le réseau AEP de certaines de nos Communes de plusieurs appareils de recherche de fuite de type « loggers fixe » afin de détecter les fuites potentielles. Cette nouvelle technologie permet de détecter les fuites 1) par les vibrations qu'elles émettent et 2) en méthode de « screening » sur le réseau (en quadrillage).

L'opération s'inscrit dans le volet 2 « Modernisation et innovation » et la thématique 1 « Mise en place de réseaux intelligents ».

Son coût estimatif s'élève à 182 112 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financeurs	Taux	Montant (H.T.)
CD73 - AAP Eau 2024 (plafond des DS 100 000 €)	22 %	40 000 €
TOTAL des subventions publiques	22 %	40 000 €
C.A. Arlysère	78 %	142 112 €
TOTAL Projet	100 %	182 112 €

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Début : 15/12/2024
- Fin : 15/06/2025

➤ **Cuve GEH Esserts-Blay à changer**

L'eau de source, sur le secteur d'Esserts-Blay est riche en composés répertoriés comme nocif pour l'alimentation à une certaine concentration, notamment Arsenic et Antimoine.

Un système de cuve de traitement (GEH) est actuellement en place pour rendre l'eau propre à la consommation et alimenter les habitants de cette commune. Cependant, le dimensionnement de ce traitement et les conditions d'exploitation ne sont pas optimales (étude en cours).

Suite aux alertes de l'ARS, la reprise de ce dispositif est nécessaire.

L'opération s'inscrit dans le volet 1 « Performance des services » et la thématique 6b « Mise en place d'une unité de traitement d'eau potable dans le cadre d'une mise en conformité signifié par un avis de l'Agence Régional de Santé (ARS) ».

Son coût estimatif s'élève à 270 270 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financeurs	Taux	Montant (H.T.)
CD73 - AAP Eau 2024 (plafond des DS 50 000 €)	7.4 %	20 000 €
TOTAL des subventions publiques	7.4 %	20 000 €
C.A. Arlysère	92.6 %	250 270 €
TOTAL Projet	100 %	270 270 €

Le calendrier prévisionnel des travaux est le suivant :

- Début : 15/11/2024
- Fin : 15/11/2025

➤ **Sécurisation de la ressource en eau potable Crest-Voland**

Depuis plusieurs années, Crest-Voland est à la limite de sa capacité d'Alimentation en Eau Potable. La Commune est exposée à une vraie problématique de fond sur ce secteur. C'est avec difficultés qu'elle maintient ses ressources en eau potable pour répondre au besoin des habitants et des acteurs locaux.

A terme, un maillage entre Crest-Voland et les Saisies sera indispensable afin de sécuriser la ressource AEP de la Commune. Notre service eau potable vise à enclencher des travaux au plus vite.

L'opération s'inscrit dans le volet 1 « Performance des services » et la thématique 6c « Réalisation d'un maillage de réseau d'eau potable sur un secteur déficitaire ou pour substituer une ressource de mauvaise qualité par une autre ressource en eau jugée « stratégique » par les services du Département ou de l'ARS ».

Son coût estimatif s'élève à 1 700 000 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financeurs	Taux	Montant (H.T.)
CD73 - AAP Eau 2024 (Plafond des DS 150 000 €)	3.53 %	60 000 €
TOTAL des subventions publiques	3.53 %	60 000 €
C.A. Arlysère	96,47 %	1 640 000 €
TOTAL Projet	100 %	1 700 000 €

Le calendrier prévisionnel des travaux est le suivant :

- Début : 01/03/2025
- Fin : 31/03/2026

➤ **Substitution de sources privées de qualité médiocre par une alimentation en eau**

Les habitants du hameau des Traverses sur la Commune de Beaufort ne sont pas alimentés par le réseau AEP. En effet, depuis plusieurs années, les habitants des TRAVERSES dépendent de sources d'eaux privées. Cette dépendance est largement remise en question depuis l'augmentation des cas d'intoxications dû à l'eau sur le hameau, enregistrées, notamment pendant les périodes successives de sécheresse.

Un raccord du réseau AEP depuis Hauteluce est envisageable et permettrait d'alimenter en eau potable les habitants du hameau.

Les travaux objets de la présente demande s'inscrivent dans les projets prioritaires du PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) de la Communauté d'Agglomération Arlysère.

L'opération s'inscrit dans le volet 1 « Performance des services » et la thématique 6c « Réalisation d'un maillage de réseau d'eau potable sur un secteur déficitaire ou pour substituer une ressource de mauvaise qualité par une autre ressource en eau jugée « stratégique » par les services du Département ou de l'ARS ».

Son coût estimatif s'élève à 539 000 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financeurs	Taux	Montant (H.T.)
CD73 - AAP Eau 2024 (Plafond des DS 150 000 €)	11 %	60 000 €
TOTAL des subventions publiques	11 %	60 000 €
C.A. Arlysère	89 %	479 000 €
TOTAL Projet	100 %	539 000 €

Le calendrier prévisionnel des travaux est le suivant :

- Début : 01/03/2025
- Fin : 31/12/2025

➤ **Economie d'eau sur les bassins de Combe de Savoie et Tarentaise**

Préserver la ressource en eau de notre territoire est au cœur des actions menées par notre service eau potable. La présente action vise à réduire la dépense d'eau en régularisant le flux des fontaines, lavoirs et bassins, installés sur de nombreuses communes du territoire.

A ce jour, 300 ouvrages ont été recensés avec une dépense estimée à 630 000 m³ par an pour l'ensemble des bassins.

Notre service vise à réduire de 75 % les consommations dépendantes des bassins. En ce sens, des travaux seront engagés afin de mettre en place des dispositifs optimisant le flux des bassins.

L'opération s'inscrit dans le volet 1 « Performance des services » et la thématique 3 « Gestion patrimoniale des réseaux (travaux) ».

Son coût estimatif s'élève à 600 000 €.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financeurs	Taux	Montant (H.T.)
CD73 - AAP Eau 2024	40 %	240 000 €
TOTAL des subventions publiques	40 %	240 000 €
C.A. Arlysère	60 %	360 000 €
TOTAL Projet	100 %	600 000 €

Le calendrier prévisionnel des travaux est le suivant :

- Début : 01/06/2025
- Fin : 31/12/2026

➤ **Flumet réseau assainissement collectif / Suppression de mauvais raccordement**

Une conduite d'eaux usées appartenant à la collectivité est actuellement raccordée sur le réseau pluvial de la commune. Cela entraîne donc un écoulement d'eaux usées directement dans le milieu récepteur (Le Doron). Le but est de déconnecter cette conduite d'eaux usées de la conduite d'eau pluviale et de reconnecter cette conduite à une conduite d'eaux usées située à proximité. Ce projet permettra de stopper la pollution du milieu récepteur dans ce secteur.

L'opération s'inscrit dans le volet 1 « Performance des services » et la thématique 3 « Gestion patrimoniale des réseaux (travaux) ».

Son coût estimatif s'élève à 150 000 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financeurs	Taux	Montant (H.T.)
CD73 - AAP Eau 2024	40 %	60 000 €
Agence de l'eau	40 %	60 000 €
TOTAL des subventions publiques	80 %	120 000 €
C.A. Arlysère	20 %	30 000 €

TOTAL Projet	100 %	150 000 €
---------------------	--------------	------------------

Le calendrier prévisionnel de l'étude est le suivant :

- Début : 31/05/2024
- Fin : 01/11/2024

➤ **Flumet réseau assainissement collectif / Suppression d'ANC non conforme**

Actuellement les résidents de ce secteur ont des systèmes d'assainissement individuels qui sont non conformes et qui rejettent leurs effluents dans la rivière l'Arrondine. Cette situation a fait l'objet d'un courrier de mise en demeure des services de l'Etat, soulignant ainsi le caractère urgent de cette problématique de pollution du milieu récepteur.

L'objectif actuel est de créer un réseau de collecte des eaux usées pour ce secteur et de le relier au réseau d'assainissement collectif existant. A terme, les eaux usées de ce secteur seront donc acheminées à la station d'épuration existante. De plus, les habitations concernées sont situées dans le périmètre d'assainissement collectif de cette collectivité.

L'opération s'inscrit dans le volet 1 « Performance des services » et la thématique 4 « Réhabilitation de branchements d'assainissement non collectif ».

Son coût estimatif s'élève à 150 000 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financeurs	Taux	Montant (H.T.)
CD73 - AAP Eau 2024 (Plafond des DS 100 000 €)	27 %	40 500 €
Agence de l'eau	53 %	79 500 €
TOTAL des subventions publiques	80 %	120 000 €
C.A. Arlysère	20 %	30 000 €
TOTAL Projet	100 %	150 000 €

Le calendrier prévisionnel de l'étude est le suivant :

- Début : 31/05/2024
- Fin : 01/11/2024

➤ **Flumet réseau assainissement collectif / Mise en place d'un réseau séparatif**

Ce secteur de Flumet présente une conduite d'eaux usées unitaire qui, en temps de pluie, déborde sur la voirie publique et entraîne une contamination du milieu récepteur. Le but du projet est donc de mettre en place un réseau d'assainissement collectif séparatif pour ce secteur de Flumet. A terme, la nouvelle conduite d'eaux usées recevra seulement des eaux usées et la conduite existante deviendra une conduite d'eaux pluviales.

L'opération s'inscrit dans le volet 1 « Performance des services » et la thématique 3 « Gestion patrimoniale des réseaux (travaux) ».

Son coût estimatif s'élève à 150 000 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financeurs	Taux	Montant (H.T.)
CD73 - AAP Eau 2024	40 %	60 000 €
Agence de l'eau	40 %	60 000 €
TOTAL des subventions publiques	80 %	120 000 €
C.A. Arlysère	20 %	30 000 €
TOTAL Projet	100 %	150 000 €

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Début : 31/05/2024
- Fin : 31/12/2024

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve les projets présentés ci-avant :**
 - **Préserver la ressource en eau potable sur les secteurs Val d'Arly et Plaine ;**
 - **Cuve GEH Essert-Blay à changer ;**
 - **Sécurisation de la ressource en eau potable Crest-Voland ;**
 - **Substitution de sources privées de qualité médiocre par une alimentation en eau ;**
 - **Economie d'eau sur les bassins de Combe de Savoie et Tarentaise ;**
 - **Flumet réseau assainissement collectif / Suppression de mauvais raccordement ;**
 - **Flumet réseau assainissement collectif / Suppression d'ANC non conforme ;**
 - **Flumet réseau assainissement collectif / Mise en place d'un réseau séparatif ;**
- **approuve le coût prévisionnel des travaux et études pour des montants respectifs de 182 112 € HT ; 270 270 € HT ; 1 700 000 € HT ; 539 000 € HT ; 600 000 € HT ; 150 000 € HT ; 150 000 € HT ; 150 000 € HT ;**
- **approuve les plans de financement respectifs de ces projets faisant apparaître les financements sollicités ;**
- **demande au Conseil Départemental de la Savoie au titre de l'appel à projet Eau 2024, des subventions de :**
 - **40 000 € pour l'opération « Préserver la ressource en eau potable sur les secteurs Val d'Arly et Plaine » ;**
 - **20 000 € pour l'opération « Cuve GEH Esserts-Blay à changer » ;**
 - **60 000 € pour l'opération « Sécurisation de la ressource en eau potable Crest-Voland » ;**
 - **60 000 € pour l'opération « Substitution de sources privées de qualité médiocre par une alimentation en eau » ;**
 - **240 000 € pour l'opération « Economie d'eau sur les bassins de Combe de Savoie et Tarentaise » ;**
 - **60 000 € pour l'opération « Flumet réseau assainissement collectif / Suppression de mauvais raccordement » ;**
 - **40 000 € pour l'opération « Flumet réseau assainissement collectif / Suppression d'ANC non conforme » ;**
 - **60 000 € pour l'opération « Flumet réseau assainissement collectif / Mise en place d'un réseau séparatif » ;**
- **inscrit les crédits nécessaires au budget de la Communauté d'Agglomération Arlysère ;**
- **autorise M le Président, ou à défaut son représentant, à faire toute demande de subvention complémentaire en fonction des possibilités, auprès des différents financeurs, notamment l'Agence de l'Eau ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à faire toute démarche pour mener à bien ces opérations et à signer les documents correspondants.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD



Agglomération